

N/REF : 12/11/2025 10H07 C:000073 I:80227
V/REF : AC/C32522
V/Email reçu le Mercredi 12/11/2025 à 10H07

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CRBO
IMMEUBLE : CROIX BONNEAU -CRBO
29-49, RUE DES SABLES D'OLONNE
.
44000 NANTES

Rennes, le

21 Novembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-002
LOCALISATION : 29-49 RUE DES SABLES D'OLONNE - MME GENC AU 06.89.45.86.56
MOTIF : Y A DE L'EAU AU NIVEAU DES CAVES QUI PROVIENDRAIT D'UN TUYAU
Donneur d'ordre : Mme C. CHOPIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 12/11
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE INSTALLATION
CONSTAT : SUITE INTERVENTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ASSAINISSEMENT, LA SCELLE
QUI A ÉTÉ POSÉE POUR REBOUCHER LE TAMPON DE VISITE ÉTAIT MAL COLLÉE
RECOLLAGE DE LA SCELLE AVEC POLYMAX ET MISE EN PLACE DE COLLIER POUR BON
MAINTIENT.
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 12/11/25 à 16H53 cchopin@aiguillon.com
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 12/11/25 A 16:53 MME C. CHOPIN

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL013-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PC	1	100,00	100,00
1,00	PBL017-Ff Réparation fuite s/Col PC	1	80,00	80,00
TOTAL H.T.				180,00
T.V.A. a 10,00%				18,00
TOTAL T.T.C.En EURO				198,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.